

# La vie des associations

## Comité des fêtes

**Dimanche 2 juin**, le Comité des Fêtes de Jugeals-Nazareth, organise une exposition de peintures d'artiste locaux, Salle Roger Verdier de 9h00 à 17h00. **Entrée gratuite.**

Si vous avez du temps de libre le mardi de 14h00 à 18h00, le comité recherche des joueurs pour son activité **"Belote et tarot"**.

Participation annuelle, une carte d'adhérent à 10 €.

**Renseignements : 05 55 85 98 28.**



## ASJN : Loto, école de foot et point sur équipes séniors

### Le 1<sup>er</sup> LOTO de l'ASJN dans notre nouvelle salle polyvalente :

Le 13 avril 2019, nous avons pu vivre une belle soirée !

**Au nom de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal, je vous remercie, vous, l'ASJN et l'ensemble des participants d'être venus aussi nombreux pour ce 1er LOTO (200 personnes).**

Votre participation est un encouragement pour continuer et voir cet événement se renouveler. Évidemment un grand « **bravo** » aux heureux gagnants, car il faut être attentif avec ce jeu qui « réchauffe » les neurones !

**Enfin, « félicitations » à toute l'équipe organisatrice qui a su transformer cette soirée en un véritable moment de partage, de joie et de plaisir !**

Visitez notre site : [www.asjn.fr](http://www.asjn.fr)

### École de foot et point sur les équipes séniors :

. **01/05 : Tournoi U9 Stade de Noailles** toute la journée (40 équipes inscrites). Possibilité de se restaurer sur place : il vous sera proposé : boissons, sandwiches, plateau repas.

. **30/05 : Tournoi U11 Stade de Noailles** : toute la journée. Possibilité de se restaurer sur place : il vous sera proposé : boissons, sandwiches, plateau repas.

. **01 et 02/06 : Tournoi féminines (U11-U17) Stade de Noailles : 01/06 : U11-U13 et 02/06 : U14-U17** : toute la journée. Possibilité de se restaurer sur place : il vous sera proposé : boissons, sandwiches, plateau repas.

L'équipe 1 a joué 21 matchs : 7 victoires, 8 nuls et 6 défaites, elle est 6ème sur 13 équipes ;  
L'équipe 2 a joué 17 matchs : 5 victoires, 4 nuls et 8 défaites, elle est 8ème sur 10 équipes ;  
L'équipe 3 a joué 8 matchs : 6 victoires, 1 nul et 1 défaite, elle est 1ère sur 6 équipes de la 2ème phase niveau 1 de groupe de 4ème division.

**Félicitations à l'ASJN (École de foot, séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune.**

**Continuez à venir supporter vos équipes : au Stade du PUY BLANC à Noailles :**

. **L'équipe 1 : samedi 04/05 à 19h00** contre Limoges Roussillon, **dimanche 26/05 à 15h00** contre Montignac,

**Coupe de la Corrèze : 1/4 de finale à Ussac, mercredi 01/05 à 15h00** contre Meymac,

. **L'équipe 3 : dimanche 12/05 à 15h00** contre Brive Portugais 2.

## La vie du village

### Une machine à pains à Jugeals-Nazareth



**Nouveau à Jugeals-Nazareth !** Une machine à pains a été installée près du rond-point de Montplaisir, sur le parking de la maison médicale. Cette machine, gérée par la maison Salsesse, délivre du pain **24h sur 24 et 7 jours sur 7**. Tarif baguette : 1€ (espèces ou CB avec ou sans contact).



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)

Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

**Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74**

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

#### Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

### Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

### Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

**GENDARMERIE : 17** ou 05 55 86 08 12

**SAUR** : 05 53 54 60 38

**ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :**

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

**Messe à Jugeals pour l'Ascension**

**Jeudi 30 mai à 9h30.**

# Le Bulletin

Maï 2019



## Le mot du Maire

### Deux dates à retenir en Maï :

- **Le 8 Maï à 11h**, commémoration de l'armistice de 1945 suivi du vin d'honneur salle Roger Verdier.

- **Le 26 Maï Elections européennes**, le scrutin se déroulera à la salle de réunion s/sol Jean Moulin de 8h à 18h.

### RESUME DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif est un document prévisionnel qui comprend les dépenses et les recettes en fonctionnement et investissement pour l'année civile. Il s'équilibre par section tant en dépense qu'en recette. Celui-ci a été adopté lors du conseil municipal du 5 avril 2019 par : 12 voix pour, 2 abstentions, (1 conseiller absent). Le détail du vote est affiché en Mairie.

### LA FISCALITÉ LOCALE

Pour l'année 2019, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes communales afin de ne pas aggraver la pression fiscale des ménages (dernière augmentation en 2016.)

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

##### 1. Les charges à caractère général :

La prévision inscrite au Budget Primitif de 2019 est de 232 682.98 €.

##### 2. Les charges de personnel et frais assimilés :

Le montant inscrit au Budget Primitif 2019 est de 301 900 €, (302812,94 € ont été dépensés en 2018) en sachant que les frais de remplacement du personnel, en 2019, devraient être moindres qu'en 2018. Néanmoins ce budget doit permettre les déroulements de carrière du personnel.

3. Les atténuations de produits : ( Mécanisme de compensation financière entre les communes suite à la réforme de la fiscalité de 2010 et de la taxe professionnelle de 2012)

Ces dépenses d'atténuation de produits s'élèvent à 40 828 €.

##### 4. Charges de gestion courante :

Ce chapitre, s'élevant à 39 160.50 €, comprend notamment les indemnités d'élus, les différentes contributions obligatoires ainsi que les subventions aux différentes associations et au CCAS de la Commune.

##### 5. Charges financières :

Ces charges s'élèvent à 8 200 € et sont composées du remboursement des intérêts d'emprunts ainsi que pour 2019, des frais de dossiers résultant d'emprunt.

##### 6. Charges exceptionnelles : (Eventuelles annulations de recettes de l'exercice précédent)

Un montant de 50 € est prévu.

##### 7. Dépenses imprévues :

Prévision d'un montant de 10 000 € qui reste en réserve en cas de besoin pour des dépenses non prévues à ce jour.

##### 8. virement à la section d'investissement:

Un montant de 163 097 € est dégagé pour permettre l'autofinancement de la section d'investissement.

**Le total des dépenses de fonctionnement inscrites au Budget 2019 s'élèvent à 795 918.48 €.**

### Recettes

Les recettes de fonctionnement s'articulent autour de plusieurs chapitres, dont les principaux sont les impôts et taxes pour 350 883 € (dont une attribution de compensation de la part de la Communauté d'Agglo de Brive pour 64 265€), les dotations et participations

[www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)